

## **CONSEIL REGIONAL DU SAMEDI 23 JUIN 2018 à 14 Heures**

### **Procès-verbal**

**Lieu :** La Maison du Bridge 115 ter Bd Général Vannier CAEN Pierre Heuzé

**Convocation :** 10 Juin 2018

**Présents :**

**Les Présidents(es) des clubs de :**

**Alençon** (Ch. Petitjean), **Bayeux** (G. Bailleul), **Cabourg** (MF Richard), **BC Caen** (N. Cierzniak), **Cherbourg**, (C. Bunodière), **Lisieux** (Ch. Fréret) **Ouistreham** (JD Fabrega), **St Lô** (G. Alliot), **Caen Venois** (C. Revel), **Flers** (O. Lepage), **Pt Audemer** (F. Saillard), **Carentan** (R. Goudal), **Barneville** (J. Delaunay), **Le Lutin** (JJ Legrand), **Gouville** (R. Anger), **Cherbourg-Loisirs** (P. Dufrêne), **Nogent le Rotrou** (A. Modat).

**Les représentants avec pouvoir des clubs :**

**Coutainville** (M.J. Bosché), **Vire** (A. Mabire), **Courseulles** (D. Rufa), **Valognes** (J. Delaunay), **Pays Granvillais** (S. Pruvot)), **Joker** (F. Saillard)

**Les membres du Bureau exécutif et membres catégoriels :**

**O. Beineix** (Pdte), **D. Langeard** (Trésorière), **S. Houitte** (Secrétaire Générale), **J. Renouf** (Pdt CRED), **D. Fourniret** (Pd ComFi).

**Invités :** **F. Michel** (Pdt d'Honneur), **R. Choquette**, **J. Demercastel**

**Excusé :** **J. Pligot** (Délégué Jeunesse), **C. Defer** (invité)

\*\*\*\*\*

Après l'accueil et la signature du registre, les participants ont reçu les documents concernant la réunion.

14H00 – Ouverture de la séance par Odile Beineix, Présidente du Comité, qui salue et remercie les présents.

### **Informations fédérales (O. Beineix)**

- **Recherche de nouveaux locaux :**  
Une piste intéressante à Massy-Palaiseau est étudiée de près.
- **Nouveaux statuts fédéraux**  
Après de longues discussions, les nouveaux statuts de la FFB ont été votés le 2 juin au cours d'une AG Extraordinaire. Ces statuts ont été élaborés en vue d'une possibilité non

négligeable d'un agrément comme fédération sportive (condition nécessaire mais non suffisante). Points importants :

- L'Assemblée Générale est composée de représentants des clubs (deux pour la Basse Normandie), et non seulement des Présidents de Comité.
- Le Conseil Fédéral est maintenu avec des pouvoirs redéfinis, deux réunions par an au lieu de trois.
- Mise en place d'un Conseil d'Administration de quinze membres, dont neuf élus sur un scrutin de liste, la tête de liste se présentant automatiquement comme Président.
- Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes.

Mesures transitoires : pendant deux ans, la composition de l'AG correspondra à celle des anciens statuts.

### **Statuts du Comité (O. Beineix)**

Les nouveaux statuts seront votés au cours d'une AG extraordinaire faisant suite à l'AG ordinaire du 29 septembre 2018. Ils ne seront appliqués qu'à partir de la saison 2019/2020. Au cours de la saison prochaine, les clubs devront désigner leurs délégués à l'Assemblée Générale 2019.

La date des Assemblées reste fixée en septembre dans les nouveaux statuts.

### **Développement – Communication (J-D. Fabrega)**

L'activité de notre Comité pour la saison 2017-2018, en matière de développement, repose sur les points suivants :

- ***La communication***

Une poursuite du développement de la pratique des réseaux sociaux et des sites FFB-Comité-Clubs ainsi qu'une mise en application du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données).

- ***Le recrutement et la fidélisation des nouveaux licenciés***

Exposé de la Campagne de rentrée 2018 « Les Ambassadeurs » et la mise en place de tournois dédiés au Bridge Jeunesse et débutants.

- ***Le Bridge Jeunesse***

Après un bilan de l'année de l'activité « Jeunesse » qui a été ponctuée par la création d'un site internet dédié et la validation du projet de stages du Plan Académique de Formation, l'accent a été porté, dans l'optique de ces stages sur le renforcement du groupe des initiateurs « Jeunesse » par la formation (A.P.R.) et l'animation (instaurer une dynamique de groupe).

La responsabilisation des Délégués "jeunesse" et "scolaire" des Clubs ainsi que l'encadrement des parents de scolaires et cadets seront pris en compte pour la saison prochaine.

### **Relations avec la Mairie de Caen (S. Houitte)**

Dès son élection, le Bureau Exécutif n'a eu de cesse d'obtenir un rendez-vous avec M. Bruneau, maire de Caen. Grâce notamment à l'intervention de Pierre Estrade, Odile Beineix et Sophie Houitte ont pu rencontrer Monsieur le maire le 10 janvier 2018.

Un dossier avait été remis, soulignant les problèmes rencontrés dans le cadre de la Maison du bridge, problèmes partagés avec les clubs de Caen et de Venoix.

- Le problème le plus important concerne l'environnement de la MDB : difficultés de voisinage, tentatives de vol, agressions verbales, dégradation des véhicules, etc.

- La question du stationnement : peu de places disponibles, réactions négatives des résidents...
- Le chauffage et l'humidité des locaux

Nous avons enfin évoqué le souhait de quitter ces locaux, souhait en commun avec les deux clubs résidents. Un inventaire des besoins a été établi : surface des locaux, places de stationnement, accès transports en commun.

Monsieur le maire a clairement fait savoir qu'il n'a aucune possibilité de mettre à notre disposition des locaux correspondant à nos besoins. Il a proposé de rechercher un terrain ou des locaux à aménager qu'il pourrait nous céder à un pris intéressant, les travaux d'aménagement restant à notre charge.

Cette possibilité suppose que le comité se réunisse avec le BC de Caen et de Venoix sur ce projet qu'il ne peut financièrement assumer seul.

À ce jour, la commission des finances est saisie d'une demande d'étude de budget. Néanmoins, la mairie ne nous a pas fait d'offre pour l'instant.

En revanche, des moyens ont été mis en œuvre pour l'amélioration des locaux, notamment au niveau du chauffage. Des travaux vont être effectués cet été dans la salle de Venoix.

D'autre part, M. C. Janiak, directrice de ligue, nous a fait savoir qu'aucune plainte au sujet des locaux ne lui avait été remise cette année, contrairement aux années passées. Le comité néanmoins n'abandonne pas son projet de départ.

### **Compétitions** (C. Petitjean)

- ***Nouvelles subventions***
  - Clubs accueillant des compétitions avec écrans : + 50 € par compétition ;
  - Clubs accueillant des compétitions sans arbitre désigné (mais avec la présence d'un arbitre du club) : + 30 € ;
  - Compétitions nécessitant une aide à l'arbitrage : + 40 € par jour.
- ***Rapport de la Commission des compétitions*** (Francis Saillard)
- ***Résultats de la saison et 2017/2018 et projections pour 2018/2019*** (Marina Kopp)
- ***Rapport de la Commission d'Arbitrage*** (Cyrille Revel)

### **Enseignement** (P. Dufrêne, APR)

Pierre Dufrêne, nouvellement nommé APR, présente les projets qui seront mis en place pour la saison 2018-2019 sous sa responsabilité :

- Formation des nouveaux moniteurs en collaboration avec l'APR de Haute Normandie François Terrié sur cinq jours les 5 décembre, 9-10 janvier, 31 mars et 1<sup>er</sup> février ;
- Mise à niveau, formation continue et projet collaboratif pour les enseignants en activité avec deux journées prévues le 19 janvier et le 18 mai. 24 moniteurs ont préalablement répondu positivement à l'appel à divers titres, ce qui représente plus de la moitié des enseignants en activité ;
- Journée des initiateurs le 5 octobre : formation et motivation ;
- Intervention et suivi du projet PAF (plan académique de formation) en collaboration avec Véronique Dufrêne, formatrice du comité pour les enseignants de l'Éducation Nationale qui souhaitent utiliser le bridge comme support pédagogique.

## **Finances** (D. Langeard)

- **Situation au 31 mai 2018**
- **Tarifs : deux propositions soumises au vote**

- Proposition 1

Dans le but d'une plus grande égalité envers les clubs, Le BE, en accord avec la Commission des Finances, propose une mutualisation des frais de déplacement des responsables de clubs se rendant à la MDB lors des diverses réunions : présidents, responsables jeunesse, initiateurs, moniteurs, arbitres, responsables développement etc.

Le Comité participerait aux frais suivant le barème "Via Michelin", voiture routière, essence. Afin de financer cette mesure, il est proposé au vote une modification des cotisations "club". Aux 50 € de cotisation "FFB" s'ajouterait une cotisation "Comité" de 1€ par licencié du club

**Votes :** Votants : 23

Contre : Caen BC, Coutainville, Lisieux, Vire

Abstentions : Cabourg, Pays Granvillais, St Lô, Venoix,

La proposition est adoptée

- Proposition 2

La saison prochaine sera marquée par un grand effort de développement vers les jeunes : stages PAF vers les enseignants EN, suivi des actions en milieu scolaire, animations cadets, soutien aux colonies "bridge", sessions de formation continue des enseignants, etc.

Le budget dépenses devrait s'accroître de 5000 €.

Afin de financer ces actions, il est proposé au vote l'augmentation de la part "comité" des droits de table des tournois de club de 10 centimes par paire.

**Votes :** Votants : 23

La proposition est adoptée à l'unanimité, moins deux abstentions : BC Caen et BC Pays Granvillais.

Odile Beineix remercie les présidents de leur confiance et invite les participants à un pot de l'amitié.

\*\*\*\*\*

Date de l'Assemblée Générale : le samedi 29 septembre 2018.